



Québec, le 1^{er} août 2022

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/22-75

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir les documents suivants :

- Toute correspondance envoyée ou reçue (courriels et lettres officielles) avec le CSSMV, qui fait référence à l'analyse des concentrations de plomb dans l'eau.

Vous trouverez ci-annexé des documents pouvant répondre à votre demande. Toutefois, nous vous informons que des renseignements ont été masqués puisqu'ils ont été produits par un autre organisme public, en l'occurrence le CSSMV. Les recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande ont également permis de retracer d'autres documents ne pouvant pas vous être transmis puisqu'ils ont été produits en totalité par ce centre de services scolaire et que l'analyse de leur accessibilité relève davantage de sa compétence. En vertu de l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 (ci-après « la Loi »), nous vous invitons à formuler votre demande auprès du responsable de l'accès de cet organisme aux coordonnées suivantes :

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES MARIE-VICTORIN

M^e Julie Brunelle

Secrétaire générale

13, rue Saint-Laurent E.

Longueuil (Québec) J4H 4B7

Tél. : 450 670-0730, poste 2020

Télec. : 450 670-9758

julie_brunelle@csmv.qc.ca

... 2

Vous trouverez ci-dessous une reproduction de l'article de la Loi en question :

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas. Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

Conformément à l'article 51 de la Loi, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable substitut de l'accès aux documents,

Originale signée

Marie-Ève Chamberland
MÈC/MNG/mc

p. j. 10

De : [Direction générale des infrastructures \(DGI\)](#)

Cci : [cruet@csphares.qc.ca](#); [francis.audet@csharricana.qc.ca](#); [jmcyr@csdesiles.qc.ca](#); [laframboisem1@csvt.qc.ca](#); [pproulx@wgsb.qc.ca](#); [ecolbert@nfsb.qc.ca](#); [dave.corneau@cslsj.qc.ca](#); [jean-francois.duckett@csjonquiere.qc.ca](#); [srm@csdps.qc.ca](#); [melissa.francoeur@csshc.gouv.qc.ca](#); [mario-desforges@csspi.gouv.qc.ca](#); [jerome.dionne@kativik.qc.ca](#); [eric.laroche@csspo.gouv.qc.ca](#); [dupuise@csdla.qc.ca](#); [hugo.morin@csqotesud.qc.ca](#); [andre.dallaire@csappalaches.qc.ca](#); [dany.deschenes@csnavigateurs.qc.ca](#); [dominic.arpin@csp.qc.ca](#); [frederic.grandloux@csdgs.net](#); [bcote@lbpsb.qc.ca](#); [stephanie.marcotte@cscharlevoix.qc.ca](#); [ghoule@cscree.qc.ca](#); [charles.petrin@csbbo.qc.ca](#); [joel.fleury@csit.qc.ca](#); [ressources.materielles@csbe.qc.ca](#); [johanne.gervais@cssda.gouv.qc.ca](#); [jean-francois.soumis@csssh.gouv.qc.ca](#); [eric.lafrance@csmv.qc.ca](#); [direction.srm@csdeschenes.qc.ca](#); [benoit.sevigny@cqsb.qc.ca](#); [suzanne.ward@essb.qc.ca](#); [PierreM.Gagnon@rsb.qc.ca](#); [fortin.eric@cscapitale.qc.ca](#); [fredpage@csportneuf.qc.ca](#); [lortie.patrick@csob.qc.ca](#); [laplace.michel@cssbj.gouv.qc.ca](#); [david.smith@cschic-chocs.qc.ca](#); [sandra.sheehy@cstros-lacs.qc.ca](#); [fgagnon@csbf.qc.ca](#); [plantee@etsb.qc.ca](#); [sdaoust@csdullittoral.qc.ca](#); [larochelle@csfl.qc.ca](#); [nicolas.savard@csrsaquenay.qc.ca](#); [marc.prescott6@csmb.qc.ca](#); [cpatrice@csdrapeurs.qc.ca](#); [lapierreem@csrn.qc.ca](#); [chassega@cssdlr.gouv.qc.ca](#); [beaucaro@cskamloup.qc.ca](#); [srainville@cssenergie.gouv.qc.ca](#); [corriveaup@csrs.qc.ca](#); [daniel.blais@csdessommets.qc.ca](#); [dampousse.annie@cscv.qc.ca](#); [benoit.beauchemin@csdufer.qc.ca](#); [simon.bujold@csrl.net](#); [beam@csvgc.qc.ca](#); [mcardin@emsb.qc.ca](#); [drm@csmm.qc.ca](#); [marchandb@csdm.qc.ca](#); [stephane.dumont@csestuaire.qc.ca](#); [denis.riopel@cssmi.qc.ca](#); [leblancm4@csrdn.qc.ca](#); [charbonneau.hugo@csshl.gouv.qc.ca](#); [beaulieural@cs-soreltracy.qc.ca](#); [gauthierca@csdpaysbleuets.qc.ca](#); [julie.aubin@csdecou.qc.ca](#); [stephane.ayotte@csduroy.qc.ca](#); [mylene-lajoie@csmcn.qc.ca](#); [dquirion@cslaval.qc.ca](#); [Annie.Fournier001@cssamares.qc.ca](#); [fortins@cslaurentides.qc.ca](#); [elizabeth.mcdonough@csdhr.qc.ca](#); [mdufour@swlauriersb.qc.ca](#); [Darius Tsé](#); [Nicolas Faguy](#); [Jean-Philippe Rancourt](#); [Éric Osman](#)

Objet : Campagne de dépistage du plomb dans l'eau : reddition de comptes - précisions

Date : 22 septembre 2021 15:58:00

Importance : Haute

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs
des ressources matérielles des centres de services scolaires
et des commissions scolaires,

L'objectif de la communication transmise le 21 septembre dernier concerne les travaux correctifs visant à rendre disponibles les points d'eau identifiés non conformes lors de la campagne de dépistage du plomb dans l'eau potable des écoles.

Il ne faut pas comptabiliser les actions immédiates prises lors de la campagne afin de sécuriser un point d'eau dans l'avancement des travaux correctifs, telles que :

1. La pose des affichettes présentant le statut du point d'eau en regard de la norme admissible du taux de plomb dans l'eau;
2. La condamnation des points d'eau identifiés non conformes.

Nous entendons par « travaux correctifs » les travaux ayant permis de rendre un point d'eau conforme. Il s'agit de travaux tels que :

1. Le remplacement de robinetterie et d'équipements de plomberie;
2. La pose de filtres pour éliminer la présence de plomb dans l'eau;
3. Le remplacement de réseau d'eau (partiellement ou complètement);
4. L'installation de remplisseurs de gourdes ou de fontaines avec filtre;
5. Le retrait définitif d'un point d'eau à la suite de sa condamnation;
6. Le changement de vocation d'un point d'eau pour un usage autre que pour la consommation d'eau potable ou pour la préparation des aliments ou des boissons.

Ces travaux doivent avoir été validés par une nouvelle mesure de la concentration du plomb.

Exemple :

Un niveau d'avancement de 100 % correspond à une situation où tous les points d'eau identifiés comme *points* d'eau potable sont disponibles aux utilisateurs.

Un niveau d'avancement de 75 % correspond à une situation où 25 % des points d'eau identifiés comme *points* d'eau potable demeurent condamnés ou présentent toujours une consigne de laisser couler l'eau avant de la consommer.

Pour toute question, merci de contacter M. Nicolas Faguy à l'adresse

redditionplomb@education.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions pour votre collaboration habituelle.

Meilleures salutations,

Direction générale des infrastructures

Ministère de l'Éducation

Aile Jacques-Parizeau, 3e étage

1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Québec (Québec) G1R 5E6

Tél. : 418 644-2525

De : Direction générale des infrastructures (DGI)

Envoyé : 21 septembre 2021 10:21

Objet : Campagne de dépistage du plomb dans l'eau : reddition de comptes

Importance : Haute

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs
des ressources matérielles des centres de services scolaires
et des commissions scolaires,

En prévision de la publication imminente du bilan de la campagne de dépistage du plomb dans l'eau dans les établissements scolaires, nous vous demandons votre collaboration afin d'obtenir rapidement l'avancement sommaire de vos travaux correctifs des points d'eau initialement non conformes.

- Il vous est demandé de ;
 - nous confirmer l'avancement des correctifs pour :
 - vos établissements préscolaires et primaires;
 - vos établissements secondaires et autres que primaires;
 - remplir ces informations **dans le fichier Excel ci-joint** et de le transmettre d'ici le **24 septembre 2021** à redditionplomb@education.gouv.qc.ca.

Pour toute question, merci de contacter M. Nicolas Faguy à l'adresse

redditionplomb@education.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions pour votre collaboration habituelle.

Meilleures salutations,

c.c. Directrices générales et directeurs généraux

Direction générale des infrastructures

Ministère de l'Éducation

Aile Jacques-Parizeau, 3e étage

1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Québec (Québec) G1R 5E6

Tél. : 418 644-2525

De : [Direction générale des infrastructures \(DGI\)](#)

Cci : [dgpahares@csphares.qc.ca](#); [mctardif@csportneuf.qc.ca](#); [cmark@cs Cree.qc.ca](#); [eric.lariviere@cslt.qc.ca](#); [dgcsa@csappalaches.qc.ca](#); [Isabelle.gelinas@cssda.gouv.qc.ca](#); [cadg@csdhr.qc.ca](#); [racineer@csvdc.qc.ca](#); [girardmarc@csvt.qc.ca](#); [BoivinP@cs paysbleuets.qc.ca](#); [dg@csdps.qc.ca](#); [provencherc@csrs.qc.ca](#); [dg@csdraveurs.qc.ca](#); [godbouti@csdla.qc.ca](#); [mario-cyr@cs mcn.qc.ca](#); [laplace.michel@cssbj.gouv.qc.ca](#); [dg@csnavigateurs.qc.ca](#); [YmVolcy@cs laval.qc.ca](#); [dg@cs laurentides.qc.ca](#); [dgenerale@cs dessommets.qc.ca](#); [nadine.peterson@csspo.gouv.qc.ca](#); [dgscsv@cs cv.qc.ca](#); [bedardy@csrn.qc.ca](#); [bellavance.julie@csshl.gouv.qc.ca](#); [dgen@cs-soreltracy.qc.ca](#); [kathlyn.morel@csdgs.net](#); [stephen.pigeon@cqs b.qc.ca](#); [dges sb@essb.qc.ca](#); [rbutts@nfsb.qc.ca](#); [dg@csfl.qc.ca](#); [chantale.cyr@csrsagu enay.qc.ca](#); [sebastien.malenfant@csjonquiere.qc.ca](#); [christian.pleau@csde cou.qc.ca](#); [Martial.Gaudreau@cs shc.gouv.qc.ca](#); [fleuryf@csdm.qc.ca](#); [martinne.mathelier@kativik.qc.ca](#); [baucoin@csdesiles.qc.ca](#); [gabsolonne@swlauriersb.qc.ca](#); [mdubeau@wqsb.qc.ca](#); [cfinn@lbpsb.qc.ca](#); [martine.vallee@cscharlevoix.qc.ca](#); [dgcapitale@cs capitale.qc.ca](#); [denis.rossignol@cs hbo.qc.ca](#); [yannick.roy@cs harricana.qc.ca](#); [nadine.desrosiers@cs estuaire.qc.ca](#); [dg@csrl.net](#); [direction.generale@csbe.qc.ca](#); [dgsamares@cssamares.qc.ca](#); [brissonr@csrdn.qc.ca](#); [mdominique_tailon@csmv.qc.ca](#); [LUC.LAPOINTE@csp.qc.ca](#); [blondinp@cs sdr.gouv.qc.ca](#); [sracette@rsb.qc.ca](#); [dg@emsb.qc.ca](#); [pjoycey@csdulittoral.qc.ca](#); [dgcsmm@csmm.qc.ca](#); [dgduroy@csduroy.qc.ca](#); [dlemairs@cssenergie.gouv.qc.ca](#); [dominic.bertrand@csmb.qc.ca](#); [bernard.damours@cscc.gouv.qc.ca](#); [dirgen@cskamloup.qc.ca](#); [marcpascal.harvey@cslsj.qc.ca](#); [jeanmarc.jean@cs cotesud.qc.ca](#); [nathalie.joannette@cs smi.qc.ca](#); [direction.dg@csdeschenes.qc.ca](#); [dgcsspi@cs spi.gouv.qc.ca](#); [direction.generale@csob.qc.ca](#); [richard.poirier@csdufer.qc.ca](#); [jean-pierre.bedard@cs ssh.gouv.qc.ca](#); [sproulx@cs trois-lacs.qc.ca](#); [adesruisseaux@csbf.qc.ca](#); [dg@etsb.qc.ca](#); [cruet@csphares.qc.ca](#); [francis.audet@cs harricana.qc.ca](#); [jmcyr@csdesiles.qc.ca](#); [laframboisem1@csvt.qc.ca](#); [pproulx@wqsb.qc.ca](#); [ecolbert@nfsb.qc.ca](#); [dave.corneau@cslsj.qc.ca](#); [jean-francois.duckett@csjonquiere.qc.ca](#); [srm@csdps.qc.ca](#); [melissa.francoeur@cs shc.gouv.qc.ca](#); [mario-desfor ges@cs spi.gouv.qc.ca](#); [jerome.dionne@kativik.qc.ca](#); [eric.larochelle@cs spo.gouv.qc.ca](#); [dupuise@csdla.qc.ca](#); [hugo.morin@cs cotesud.qc.ca](#); [andre.dallaire@cs appalaches.qc.ca](#); [dany.deschenes@cs navigateurs.qc.ca](#); [dominic.arpin@csp.qc.ca](#); [frederic.grandioux@csdgs.net](#); [bcote@lbpsb.qc.ca](#); [stephanie.marcotte@cscharlevoix.qc.ca](#); [ghoule@cs Cree.qc.ca](#); [charles.petrin@cs hbo.qc.ca](#); [joel.fleury@cs lt.qc.ca](#); [ressources.materielles@csbe.qc.ca](#); [johanne.gervais@cs sda.gouv.qc.ca](#); [jean-francois.soumis@cs ssh.gouv.qc.ca](#); [eric_lafrance@csmv.qc.ca](#); [direction.srm@csdeschenes.qc.ca](#); [benoit.sevigny@cqs b.qc.ca](#); [suzanne.ward@essb.qc.ca](#); [PierreM.Gagnon@rsb.qc.ca](#); [fortin.eric@cs capitale.qc.ca](#); [fredpage@csportneuf.qc.ca](#); [lortie.patrick@csob.qc.ca](#); [laplace.michel@csbj.gouv.qc.ca](#); [david.smith@cs chic-chocs.qc.ca](#); [sandra.sheehy@cs trois-lacs.qc.ca](#); [fgagnon@csbf.qc.ca](#); [plantee@etsb.qc.ca](#); [sdaoust@csdulittoral.qc.ca](#); [larochellef@csfl.qc.ca](#); [nicolas.savard@csrsagu enay.qc.ca](#); [marc.prescott6@csmb.qc.ca](#); [cpatrice@csdraveurs.qc.ca](#); [lapierreem@csrn.qc.ca](#); [chassega@cs sdr.gouv.qc.ca](#); [beaucaro@cskamloup.qc.ca](#); [srainville@cssenergie.gouv.qc.ca](#); [corriveaup@csrs.qc.ca](#); [daniel.blais@cs dessommets.qc.ca](#); [jamphousse.annie@cs cv.qc.ca](#); [benoit.beauchemin@csdufer.qc.ca](#); [simon.bujold@csrl.net](#); [beam@csvdc.qc.ca](#); [mcardin@emsb.qc.ca](#); [drm@csmm.qc.ca](#); [marchandb@csdm.qc.ca](#); [stephane.dumont@cs estuaire.qc.ca](#); [denis.riopel@cs smi.qc.ca](#); [leblancm4@csrdn.qc.ca](#); [charbonneau.hugo@cs shl.gouv.qc.ca](#); [beaulieural@cs-soreltracy.qc.ca](#); [gauthierca@cs paysbleuets.qc.ca](#); [julie.aubin@csde cou.qc.ca](#); [stephane.ayotte@csduroy.qc.ca](#); [mylene-lajoie@cs mcn.qc.ca](#); [dquirion@cs laval.qc.ca](#); [Annie.Fournier001@cssamares.qc.ca](#); [fortins@cs laurentides.qc.ca](#); [elizabeth.mcdonough@csdhr.qc.ca](#); [mdufour@swlauriersb.qc.ca](#); Jean-Philippe Rancourt; [Éric Osmani](#); [Nicolas Faguy](#); [Darius Tsé](#)

Objet : Campagne de dépistage du plomb dans l'eau : reddition de comptes

Date : 21 septembre 2021 10:21:00

Pièces jointes : [avancement_travaux_correctifs.xlsx](#)

Importance : Haute

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs
des ressources matérielles des centres de services scolaires
et des commissions scolaires,

En prévision de la publication imminente du bilan de la campagne de dépistage du plomb dans l'eau dans les établissements scolaires, nous vous demandons votre collaboration afin d'obtenir rapidement l'avancement sommaire de vos travaux correctifs des points d'eau initialement non conformes.

- Il vous est demandé de ;
 - nous confirmer l'avancement des correctifs pour :
 - vos établissements préscolaires et primaires;
 - vos établissements secondaires et autres que primaires;
 - remplir ces informations **dans le fichier Excel ci-joint** et de le transmettre d'ici le **24 septembre 2021** à redditionplomb@education.gouv.qc.ca.

Pour toute question, merci de contacter M. Nicolas Faguy à l'adresse redditionplomb@education.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions pour votre collaboration habituelle.

Meilleures salutations,

c.c. Directrices générales et directeurs généraux

Direction générale des infrastructures

Ministère de l'Éducation

Aile Jacques-Parizeau, 3e étage

1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Québec (Québec) G1R 5E6

Tél. : 418 644-2525

Québec, le 9 octobre 2019

Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des commissions scolaires,

Par la présente, je souhaite vous partager ma vive préoccupation à l'égard de la concentration de plomb mesurée dans l'eau de certaines écoles du Québec au cours des derniers mois. Je souhaite également solliciter votre entière collaboration pour rectifier la situation.

Au Québec, la norme quant aux concentrations de plomb est fixée par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP). En vertu du RQEP, le contrôle du taux de plomb est obligatoire pour tous les responsables de réseaux desservant plus de vingt personnes, dont les réseaux de distribution municipaux ainsi que les établissements scolaires approvisionnés par leur propre puits.

Au-delà de ces contrôles, les commissions scolaires ont quant à elles la responsabilité d'assurer un environnement sain et sécuritaire aux élèves et au personnel scolaire, ce qui inclut la qualité de l'eau mise à leur disposition.

Dans ce contexte, je sollicite votre collaboration afin d'effectuer les contrôles nécessaires pour garantir que l'eau mise à disposition des élèves et du personnel scolaire soit conforme aux normes actuellement en vigueur en matière de concentration de plomb. Je vous demande donc de procéder à la réalisation de tests de qualité de l'eau dans chacun des établissements scolaires sous votre responsabilité, et ce, dans les meilleurs délais.

Je vous demande de nous communiquer les résultats de ces vérifications ainsi que les mesures que vous comptez mettre en œuvre dans les meilleurs délais afin de remédier aux situations identifiées comme étant problématiques.

... 2

Pour ce faire, la Direction générale des infrastructures vous fera parvenir au plus tard le vendredi 18 octobre 2019 les outils et les méthodes adéquates pour effectuer ces contrôles avec rigueur. Les modalités de la reddition de comptes seront également présentées.

Je vous rappelle que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) mène des travaux en vue de mettre à jour le RQEP, notamment au regard de la recommandation formulée par Santé Canada en matière de concentration de plomb dans l'eau. Sans présumer de l'orientation qui sera prise par le MELCC à la suite de ces travaux, je vous invite à prendre cet élément en considération lors de ces contrôles.

Par mesure de précaution, je vous demande finalement, dans l'éventualité où des points d'eau testée dépasseraient la norme de concentration de plomb actuellement en vigueur, de condamner sans attendre l'accès à ces derniers d'ici à ce que les mesures nécessaires soient appliquées pour régulariser la situation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le ministre,



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE

c. c. Directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires

Québec, le 25 octobre 2019

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des commissions scolaires,
Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des établissements d'enseignement privés,

Vous avez récemment reçu une lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vous partageant sa préoccupation à l'égard de la concentration de plomb mesurée dans l'eau de certaines écoles du Québec au cours des derniers mois. Dans cette missive, il vous était demandé d'effectuer les contrôles nécessaires afin de garantir que l'eau mise à la disposition des élèves et du personnel scolaire soit conforme aux normes établies par Santé Canada en matière de concentration de plomb (5µg/L).

Par ailleurs, le 23 octobre dernier, le gouvernement a annoncé qu'il s'alignera sur les plus récentes études scientifiques et les recommandations de Santé Canada; le Québec deviendra ainsi la première province à adopter la nouvelle concentration maximale acceptable de 5µg/L.

Cette opération de mesure de la concentration du plomb dans l'eau potable des établissements d'enseignement s'inscrit dans un processus général de réduire l'exposition des individus au plomb. Qui plus est, nous souhaitons faire preuve de transparence auprès des parents, des élèves et du personnel des établissements d'enseignement quant aux résultats obtenus pour maintenir la confiance du public envers le système d'éducation. Ainsi, ces derniers seront rendus publics. Il est souhaité que les tests soient effectués et que les correctifs à apporter soient identifiés et amorcés d'ici le 23 juin 2020 pour les écoles primaires. Pour les autres établissements, l'échéance est fixée est au 1^{er} novembre 2020.

Pour assurer la qualité et l'uniformité des tests qui seront réalisés, nous vous invitons à prendre connaissance de la note technique ci-jointe. Cette dernière est adaptée à la situation des écoles et résulte d'un travail de collaboration entre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Famille. La reddition de comptes pourra s'effectuer par le portail Collecte-Info. Vous recevrez les indications à suivre ultérieurement.

... 2

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une opération d'envergure nécessitant le concours de plusieurs ressources. Aussi, vous pourrez compter sur notre entière collaboration afin de garantir un milieu sain et sécuritaire aux élèves et au personnel des écoles du Québec.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies,
des infrastructures et des ressources et dirigeant réseau de l'information,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvain Périgny'. The signature is stylized with a large 'S' and 'P'.

Sylvain Périgny

p. j. 1

Québec, le 13 novembre 2019

Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des commissions scolaires,

En suivi de ma correspondance du 9 octobre dernier, et considérant l'importance d'assurer la santé et la sécurité des élèves du Québec, je vous informe que l'appareillage nécessaire aux mesures que vous devez prendre de la concentration de plomb dans l'eau pour l'ensemble des établissements sous votre responsabilité vous sera fourni gratuitement.

Une démarche est en cours afin d'acquérir les appareils portatifs qui vous permettront de mener à bien la procédure que nous vous avons transmise à cet effet. Ces outils deviendront par ailleurs la propriété des commissions scolaires, lesquelles pourront les réutiliser au besoin, et ce, dans le but de garantir en tout temps un milieu sain et sécuritaire à toute personne fréquentant vos établissements. Les appareils vous seront livrés au plus tard au début de l'année 2020.

Enfin, si toutefois vous privilégiez l'option de procéder à des analyses en laboratoire, les coûts liés à ces dernières devront être assumés par votre organisation.

L'objectif de cette vaste opération est de vous soutenir adéquatement pour garantir une eau saine et sans risque à nos enfants et aux personnes qui fréquentent nos établissements.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

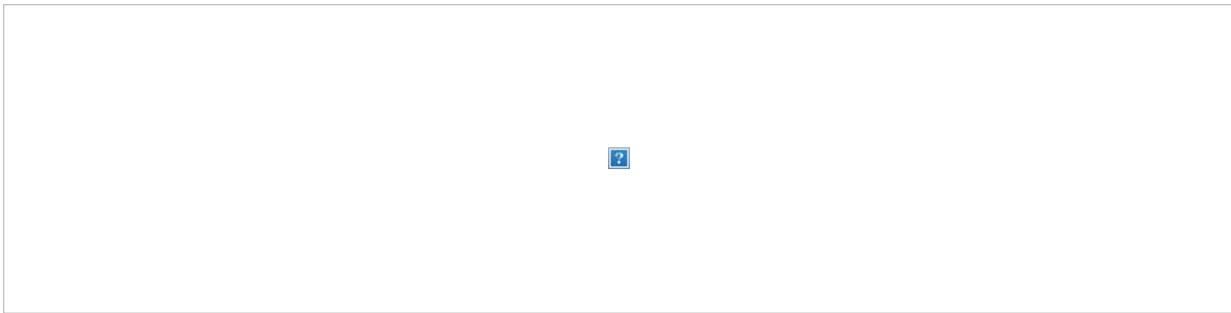


JEAN-FRANÇOIS ROBERGE

c. c. Directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires

De : [Direction générale des infrastructures \(DGI\)](#)
Cci : [dgpahares@csphares.qc.ca](#); [puelletsy@csphysbleuets.qc.ca](#); [christine.fortin@csjsj.qc.ca](#); [gendronr@csdm.qc.ca](#); [richard.poirier@csdufer.qc.ca](#); [LUC.LAPOINTE@csp.qc.ca](#); [racineer@cvsdc.qc.ca](#); [girardmarc@csvt.qc.ca](#); [pjoycey@csdulittoral.qc.ca](#); [johanne.allard@csrsaguenay.qc.ca](#); [dgcapitale@cscapitale.qc.ca](#); [dgduroy@csduroy.qc.ca](#); [eric.lariviere@csll.qc.ca](#); [mario-cyr@csmcn.qc.ca](#); [Isabelle.gellinas@csda.ca](#); [dgsmm@csmm.qc.ca](#); [dlemaire@csenergie.qc.ca](#); [provencher@csrs.qc.ca](#); [dgenerale@csdessommets.qc.ca](#); [nadine.peterson@cspo.qc.ca](#); [desillas.fournier@cschic-chocs.qc.ca](#); [dgsamars@cssamars.qc.ca](#); [desrochesq@csrdn.qc.ca](#); [bellavance.julie@cspn.qc.ca](#); [stephen.pigeon@csqb.qc.ca](#); [rbuttars@nfsb.qc.ca](#); [Martial.Gaudreau@csbc.qc.ca](#); [martinne.mathelier@kativik.qc.ca](#); [dgcscv@csvcv.qc.ca](#); [denis.rossignol@csbho.qc.ca](#); [direction.generale@csob.qc.ca](#); [YmVolcy@cslaval.qc.ca](#); [cadg@csdhr.qc.ca](#); [mdominique.taillon@csmv.qc.ca](#); [morel.kathlyn@csdgs.qc.ca](#); [gabsolonne@swlauriersb.qc.ca](#); [mdubeau@wqsb.qc.ca](#); [cfinn@lpsb.qc.ca](#); [jacynthe.bond@csjonquiere.qc.ca](#); [martine.vallee@cscharlevoix.qc.ca](#); [christian.pleau@csdecou.qc.ca](#); [dg@csdps.qc.ca](#); [mclardif@csportneuf.qc.ca](#); [ajolly@csree.qc.ca](#); [dominic.bertrand@csmb.qc.ca](#); [dg@csdraveurs.qc.ca](#); [baucoin@csdesiles.qc.ca](#); [blondinp@csriveraine.qc.ca](#); [sracette@rsb.qc.ca](#); [dgcspi@cspl.qc.ca](#); [bedardy@csrn.qc.ca](#); [jeanmarc.jean@csnotesud.qc.ca](#); [dg@csnavigateurs.qc.ca](#); [nathalie.ioannette@csmi.qc.ca](#); [dg@cslaurentides.qc.ca](#); [dirgen@cs-scolatracy.qc.ca](#); [dg@etsb.qc.ca](#); [dg@csfl.qc.ca](#); [alain.ouellet@csestuair.qc.ca](#); [direction.generale@csbe.qc.ca](#); [adesruisseaux@csbf.qc.ca](#); [direction.dg@csdeschenes.qc.ca](#); [dirgen@cskamloup.qc.ca](#); [yannick.roy@csarricana.qc.ca](#); [godbouti@csda.qc.ca](#); [laplace.michel@csbaiejames.qc.ca](#); [dg@csrl.net](#); [dgsa@cappalaches.qc.ca](#); [caroline.dupre@cssh.qc.ca](#); [sproulx@csstois-lacs.qc.ca](#); [hugh.wood@cssb.qc.ca](#); [amatheson@csmb.qc.ca](#); [dave.corneau@csjsj.qc.ca](#); [julie.aubin@csdecou.qc.ca](#); [fredpage@csportneuf.qc.ca](#); [stephane.ayotte@csduroy.qc.ca](#); [cpatrice@csdraveurs.qc.ca](#); [touria.chraïbi@cspo.qc.ca](#); [simon.bujold@csrl.net](#); [Annie.Fournier001@cssamars.qc.ca](#); [mdufour@swlauriersb.qc.ca](#); [pproulx@wqsb.qc.ca](#); [drm@csmm.qc.ca](#); [stephanie.marlotte@cscharlevoix.qc.ca](#); [srm@csdps.qc.ca](#); [jerome.dionne@kativik.qc.ca](#); [dgcscv@csvcv.qc.ca](#); [gaetan-tanguay@csmcn.qc.ca](#); [hugo.morin@csnotesud.qc.ca](#); [leblancm4@csrdn.qc.ca](#); [dominic.arpin@csp.qc.ca](#); [laframboisem1@csvt.qc.ca](#); [bcote@lpsb.qc.ca](#); [sdaoust@csdulittoral.qc.ca](#); [gauthierca@csphysbleuets.qc.ca](#); [srainville@csenergie.qc.ca](#); [ghouie@csree.qc.ca](#); [martin-bergeron@cspl.qc.ca](#); [lapierreem@csrn.qc.ca](#); [francis.audet@csarricana.qc.ca](#); [benoit.beauchemin@csdufer.qc.ca](#); [laplace.michel@csbaiejames.qc.ca](#); [PierreM.Gagnon@rsb.qc.ca](#); [roberge.christian@cscapitale.qc.ca](#); [corriueaup@csrs.qc.ca](#); [daniel.blais@csdessommets.qc.ca](#); [marchandb@csdm.qc.ca](#); [marc.prescott6@csmb.qc.ca](#); [joel.fleury@csll.qc.ca](#); [ressources.materielles@csbe.qc.ca](#); [dany.deschenes@csnavigateurs.qc.ca](#); [dquirion@cslaval.qc.ca](#); [elizabeth.mcdonough@csdhr.qc.ca](#); [beam@cvsdc.qc.ca](#); [sandra.sheehy@csstois-lacs.qc.ca](#); [fgagnon@csbf.qc.ca](#); [direction.srm@csdeschenes.qc.ca](#); [trevor.renouf@cssb.qc.ca](#); [plantee@etsb.qc.ca](#); [cruest@csphares.qc.ca](#); [kharvey@nfsb.qc.ca](#); [nicolas.savard2@csrsaguenay.qc.ca](#); [melissa.francoeur@csbc.qc.ca](#); [dupuise@csda.qc.ca](#); [stephane.dumont@csestuair.qc.ca](#); [baucoin@csdesiles.qc.ca](#); [eric.lafrance@csmv.qc.ca](#); [chassega@csriveraine.qc.ca](#); [stephen.pigeon@csqb.qc.ca](#); [mcardin@csmb.qc.ca](#); [larochelle@csfl.qc.ca](#); [jean-francois.duckett@csjonquiere.qc.ca](#); [charles.petrin@csbho.qc.ca](#); [david.smith@cschic-chocs.qc.ca](#); [johanne.gervais@csda.ca](#); [denis.riopel@csmi.qc.ca](#); [beaucaro@cskamloup.qc.ca](#); [lorite.patrick@csob.qc.ca](#); [andre.dallaire@cscappalaches.qc.ca](#); [chaputs@cslaurentides.qc.ca](#); [charbonneau.hugo@cspn.qc.ca](#); [puelletste@cs-scolatracy.qc.ca](#); [jean-francois.soumis@cssh.qc.ca](#); [grandioux.frederic@csdgs.qc.ca](#); [Patrick.Lachapelle](#); [Catherine.Lavoie](#); [Sylvain.Périgny](#); [Laurence.Jean-Charland](#); [Chantal.Blouin](#)

Objet : Mise en ligne pages Web plomb dans l'eau
Date : 13 décembre 2019 14:14:00
Pièces jointes : [image003.png](#)
[image004.png](#)



Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux,

Au cours des dernières semaines, nous avons communiqué avec vous concernant l'opération de vérification de la concentration de plomb dans l'eau des établissements scolaires.

Dans le but d'assurer la fluidité de nos communications et de rassembler à un seul endroit les informations nécessaires aux actions que vous avez à réaliser, nous avons créé une page Web destinée uniquement à votre usage.

Nous vous invitons donc à visiter dès maintenant le www.education.gouv.qc.ca/boiteaoutils où nous avons mis à votre disposition un coffre à outils. Vous y trouverez un modèle de lettre pour la communication des résultats des tests aux parents, une affichette à apposer près des points d'eau fermés, le guide expliquant la procédure de mesure des concentrations de plomb, etc.

Au cours des prochaines semaines, des documents s'y ajouteront, dont l'outil d'accompagnement qui vous sera utile lorsque vous recevrez votre appareil de dépistage, le cas échéant.

Par ailleurs, nous utiliserons dorénavant le courriel affichant le bandeau Info H²O pour que vous puissiez reconnaître rapidement qu'il s'agit d'une correspondance relative à cet exercice.

Tests d'eau

Les établissements qui ont déjà effectué les tests de concentration de plomb dans l'eau en suivant la procédure communiquée par le Ministère en octobre dernier peuvent nous en transmettre les résultats. Ces établissements n'auront pas à procéder à de nouveaux tests avec l'appareil qui leur sera fourni par le Ministère.

Les établissements qui ont déjà effectué des tests sans avoir suivi cette procédure devront attendre d'avoir reçu l'appareil fourni par le Ministère, puis refaire les tests de façon conforme.

Nous vous rappelons que l'objectif est de s'assurer que l'eau consommée par les élèves et les usagers respecte les normes de sécurité les plus strictes.

Une section du site Web du Ministère fournit les réponses aux questions de la population : www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/references/plomb-dans-leau-des-ecoles-du-quebec. À partir de l'hiver 2020, les résultats des tests effectués par les établissements scolaires y seront affichés et mis à jour mensuellement.

Relations avec les médias

Évidemment, la vérification de la concentration de plomb dans l'eau suscite l'intérêt des médias et il est fort possible que certains communiquent avec vous pour connaître, avant qu'ils ne soient mis en ligne par le Ministère, les résultats des tests effectués.

Le choix de donner ces résultats aux médias revient à votre commission scolaire. Nous vous recommandons toutefois d'informer d'abord les parents avant de divulguer l'information, car il serait navrant qu'ils apprennent la nouvelle par les médias. Ces communications devraient aussi mettre en lumière les mesures qui sont mises en place pour assurer la sécurité des élèves.

Merci!

L'équipe des infrastructures du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,



De : Direction générale des infrastructures (DGI) <DGI@education.gouv.qc.ca>

Envoyé : 11 février 2020 16:51

Objet : EXTERNE : Convocation formation 20 février 2020 - fonctionnement appareil portatif mesure de plomb dans l'eau



Mesdames les Directrices des ressources matérielles,
Messieurs les Directeurs des ressources matérielles des commissions scolaires,

Par la présente, nous vous convoquons à la formation sur le fonctionnement de l'appareil portatif de mesure de plomb dans l'eau Kemio de Palintest qui se déroulera, pour votre commission scolaire, **le 20 février 2020, de 11 h à 12 h 30, au Centre Saint-Louis**, situé au 262, rue Racine, à Québec, Québec, G2B 1E6.

De plus, nous suggérons que deux personnes par appareil portatif de mesure, idéalement les techniciens qui procéderont aux mesures dans vos écoles, participent à la formation. Nous vous demandons de confirmer votre présence et de nous communiquer le nom des participants.

Les participants devront apporter :

- Un analyseur Kemio (celui qui vous a été livré);
- Une boîte d'électrodes (celles qui vont être livrées);
- Des lunettes de sécurité pour chaque participant;
- Des paires de gants de laboratoire;
- Une bouteille HDPE de 250 ml (pour les besoins de la formation, tout autre contenant pour prélever un échantillon sera accepté);
- Un thermomètre digital;
- Un bécher;
- Un ordinateur portable (si possible).

Nous vous prions de transmettre les informations demandées à la boîte courriel dedis@education.gouv.qc.ca **au plus tard le 13 février 2020.**

Nous vous remercions de votre collaboration.

c. c. M^{mes} les Directrices générales
MM. les Directeurs généraux des commissions scolaires

Direction générale des infrastructures
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5E6
Tél. : 418 644-2525

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : Nicolas Faguy <Nicolas.Faguy@education.gouv.qc.ca>

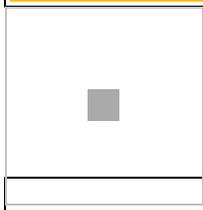
Envoyé : 18 février 2021 09:56

À : PHILIPPE ROY <philippe_roy@CSMV.QC.CA>

Cc : Darius Tsé <Darius.Tse@education.gouv.qc.ca>; redditionplomb
<redditionplomb@education.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Validation des données concernant les concentrations de plomb dans l'eau dans
CollecteInfo - Demande d'un délai supplémentaire

CSS Marie-Victorin : ce courriel provient d'un expéditeur extérieur à notre organisation. Veuillez ne pas cliquer sur les liens et ne pas ouvrir les pièces jointes qu'il pourrait contenir, à moins de connaître cet expéditeur et d'avoir validé avec ce dernier que le contenu est sécuritaire.



Bonjour M. Roy

Nous comprenons votre situation et je vous confirme que nous allons attendre vos données au courant de la semaine prochaine.

Je vous confirme également que vos données ne seront pas publiées avant que votre soumission ne soit complétée.

Également, je me suis entretenue avec les gens de collecteinfo et vos demandes de corrections sont actuellement en traitement. Nous sommes conscients que ce traitement peut retarder vos actions et avoir un impact sur la disponibilité de vos données.

Je suis disponible pour toute autre question.

Cordialement



Nicolas Faguy, ing

Chargé de Projet

Direction de l'expertise et

du développement des

infrastructures scolaires

Ministère de l'Éducation

1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5E6

418-644-2525, poste #2447

nicolas.faguy@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : Darius Tsé

Envoyé : 18 février 2021 09:01

À : Nicolas Faguy <Nicolas.Faguy@education.gouv.qc.ca>; PHILIPPE ROY

<philippe_roy@CSMV.QC.CA>

Objet : TR: Validation des données concernant les concentrations de plomb dans l'eau dans CollecteInfo - Demande d'un délai supplémentaire



Bonjour M. Roy,

Étant donné que vous avez eu une conversation téléphonique à ce sujet avec mon collègue Nicolas Faguy, je lui le soin de vous répondre.

[@Nicolas Faguy](#) : Pourrais-tu, stp, répondre à M. Roy en me mettant en CC ? Merci !

Cordialement et bonne journée,

Darius Tsé, ing. M.Sc.

Chargé de projets

Direction de l'expertise et du développement des infrastructures scolaires

Direction générale des infrastructures

Ministère de l'Éducation

1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 3e étage, puits 233

Québec (Québec) G1R 5E6

Téléphone : 418-644-2525 Poste 2490

Télécopieur : 418-643-9224





De : redditionplomb <redditionplomb@education.gouv.qc.ca>

Envoyé : 24 septembre 2021 16:28

À : PHILIPPE ROY <philippe_roy@CSMV.QC.CA>; redditionplomb <redditionplomb@education.gouv.qc.ca>

Cc : ERIC LAFRANCE <eric_lafrance@CSMV.QC.CA>

Objet : RE: Reddition de compte - Avancement des travaux

CSS Marie-Victorin : ce courriel provient d'un expéditeur extérieur à notre organisation. Veuillez ne pas cliquer sur les liens et ne pas ouvrir les pièces jointes qu'il pourrait contenir, à moins de connaître cet expéditeur et d'avoir validé avec ce dernier que le contenu est sécuritaire.

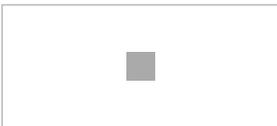


Bonjour M. Roy

Je vous remercie pour le dépôt des données. Les problématiques d'approvisionnement que vous rencontrez sont également rencontrées par vos collègues des autres centres de services.

L'exercice actuel va nous permettre de faire remonter à nos autorités les problématiques rencontrées dans le réseau et d'ajuster leurs attentes.

Merci et bonne journée



Nicolas Faguy, ing

Direction de l'expertise et
du développement des
infrastructures scolaires
Ministère de l'Éducation
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5E6

418-644-2525, poste #**2447**

nicolas.faguy@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !
AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).